MODALITES DE L'OPERATION HYPERMARCHÉS

Bons d'achat sur les yaourts, compotes, desserts au rayon ultra-frais du vendredi 23 octobre au samedi 24 octobre 2026 uniquement

Promotions incluses

Offre réservée aux particuliers porteurs de la Carte Club ou Carte Pass.

Du vendredi 23 octobre au samedi 24 octobre 2026 uniquement, pour tout achat de 10€ (dix euros) minimum sur les yaourts, compotes, desserts au rayon ultra-frais dans les Hypermarchés Carrefour (hors Drive et hors Marketplace), bénéficiez de **deux (2)** bons d'achat d'une valeur de **50% du prix payé en caisse**, **dans la limite de 20€ (vingt euros) d'achat**.

Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération.

Promotions incluses

Voir liste des magasins participants ci-dessous.

Voir les horaires d'ouverture sur Carrefour.fr

En magasin :

Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) remis directement en caisse sous forme imprimée et sera(ont) également disponible(s) sur votre application Carrefour.

Modalités et conditions d'utilisation en magasin :

- *La valeur des bons d'achat correspond à 50% du montant d'achat sur les yaourts, compotes, desserts au rayon ultra-frais découpé en 2 (deux) bons d'achat d'un montant égal. Le montant dépensé correspond au prix payé en caisse; remises exceptionnelles déduites. Le montant généré en bon d'achat est limité à 10€ (dix euros) pour un achat supérieur ou égal à 20€ (vingt euros).

- **Le montant généré en bon d'achat est limité à 10€ (dix euros) découpé en 2 (deux) bons d'achat d'une valeur de 5€ (cinq euros) pour un achat supérieur ou égal à 20€ (vingt euros).

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 5€ (cinq euros) le matin et 5€ (cinq euros) l'après-midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).

- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistant(e) de caisse en version bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse, mais également digitalisé(s) dans l'application Carrefour pour les clients présentant une carte Club/PASS lors de l'achat. Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) calculé sur le montant total des produits éligibles après remises exceptionnelles (prix payé en caisse).

- Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération.

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour participants à l'opération. Il(s) est(sont) valable(s) aux dates suivantes (en dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin) :
 - Le premier bon d'achat sera valable **du 26 octobre au 01 novembre 2026**
 - Le deuxième bon d'achat sera valable **du 02 novembre au 08 novembre 2026**
 - En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le(s) bon(s) d'achat est (sont) valable(s) pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **hors Drive, Carburant et Services** *(Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Parapharmacie et Bijouterie).*

- Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois, en version papier ou en les activant dans l'application Carrefour (sous réserve de détenir un compte et une Carte de fidélité rattachée). Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) et sera(seront) retiré(s) de l'application Carrefour, ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera(seront) déduit(s) du montant à rembourser.

Liste des magasins participants :

AIRE S/LA LYS	AIX EN PROVENCE	ALBI	ALENCON
ALES	AMIENS	AMILLY	ANGERS -GRAND MAINE
ANGOULINS	ANNECY	ANTIBES	ARCUEIL
ATHIS MONS	AUBERVILLIERS	AUCHY LES MINES	AUXERRE -MONETEAU
AVIGNON CAP SUD	AVRANCHES -ST MARTIN	BARENTIN	BAYEUX
BAYONNE	BEAUCAIRE	BEAUNE	BEGLES
BELFORT -ANDELNANS	BERCY -CHARENTON	BESANCON -CHALEZEULE	BESANCON -VALENTIN
BOE	BOURG EN BRESSE	BREST	BRIVE LA GAILLARDE
BRUAY LA BUISSIERE	CAEN	CAEN -ROTS	CAMBRAI -PROVILLE
CARRE SENART	CHALON S/SAONE -NORD	CHALON S/SAONE -SUD	CHALONS EN CHAMPAGNE
CHAMBERY -BASSENS	CHAMBERY CHAMNORD	CHAMBOURCY	CHAMPS S/MARNE
CHARLEVILLE MEZIERES	CHARTRES	CHATEAUNEUF LES MART	CHATEAUROUX

CHELLES	CHERBOURG	CLAYE SOUILLY	CLERMONT FERRAND
COLLEGIEN	COLMAR -HOUSSEN	CONDE S/L'ESCAUT	COURRIERES
CRECHES S/SAONE	CREIL -ST MAXIMIN	CRETEIL	DENAIN
DIGNE LES BAINS	DIJON -PERRIGNY	DIJON TOISON D'OR	DOLE
DORLISHEIM -MOLSHEIM	DRAGUIGNAN	DRANCY	DREUX
DUNKERQUE -COUDEKER	ECULLY	EPERNAY	ERMONT
ESSEY LES NANCY	EVREUX	EVREUX -SAINT TAURIN	EVRY
FEURS	FLINS S/SEINE	FORBACH -EUROPE	FRANCHEVILLE
GARGES	GIVORS	GOUSSAINVILLE	GRENOBLE -GD PLACE
GRENOBLE -MEYLAN	GROSBLIEDERST ROFF	GRUCHET LE VALASSE	GUERET
HAGUENAU	L'HAY LES ROSES	L'ISLE ADAM	L'ISLE D'ABEAU
LA CIOTAT	LA RICAMARIE	LA VILLE DU BOIS	LABEGE
LALOUBERE	LANESTER	LAON	LATTES
LE CRES	LENS 2	LES ULIS	LESCAR
LESPARRE MEDOC	LIBOURNE	LIEVIN	LILLE
LIMAY	LIMOGES	LIMOGES -BOISSEUIL	LIVRY GARGAN

LOMME	LONGEVILLE ST AVOLD	LONS-LE-SAUNIER	LORIENT
LUNEVILLE	LYON -CONFLUENCE	LYON -LA PART DIEU	MABLY
MARSEILLE -BONNEVEINE	MASSY	MERIGNAC	METZ -TECHNOPOLE
MONACO	MONDELANGE	MONDEVILLE	MONT DE MARSAN
MONT ST AIGNAN	MONTAUBAN	MONTBELIARD	MONTESSON
MONTLUCON	MOULINS	MOULINS LES METZ	MULHOUSE -DORNACH
NANCY -HOUDEMONT	NANTES -BEAUJOIRE	NANTES -ST HERBLAIN	NEVERS -MARZY
NICE -LINGOSTIERE	NIMES -SUD	NIMES OUEST	NOISY LE GRAND
OLLIOULES	ORMESSON	PARIS -AUTEUIL	PERPIGNAN -CLAIRA
PERPIGNAN ROUSSILLON	PONTAULT COMBAULT	PORT DE BOUC	PUGET S/ARGENS
QUETIGNY	QUIMPER	RAMBOUILLET	REIMS - CORMONTREUIL
REIMS - NEUVILLETTE	REIMS -CERNAY	REIMS -TINQUEUX	RENNES -ALMA
RENNES -CESSON	RENNES -PACE	RETHEL	RIOM
ROSNY S/S BOIS	SAINT DENIS	SAINT DIE	SAINT DIZIER
SAINT MARD	SAINT QUENTIN	SAINTE MAXIME	SALLANCHES
SANNOIS	SARAN	SARREBOURG	SARREGUEMINES

SEGNY	SETE -BALARUC	SEVRAN	SOISSONS
SOYAUX	ST ANDRE LES VERGERS	ST BRICE S/S FORET	ST CLEMENT DE RIVIER
ST EGREVE	ST JEAN DE LUZ	ST JEAN DE VEDAS	ST JOUAN DES GUERETS
ST MALO	ST PIERRE DES CORPS	ST QUENTIN EN YVELIN	ST-MARTIN-DES-CHAMPS
STE GENEVIEVE -CORBE	STE MARIE AUX CHENES	STRASBOURG -MUNDO	THIERS
TOUL	TOULON -GRAND VAR	TOULON -MAYOL	TOULOUSE -PURPAN
TOUQUES	TOURVILLE LA RIVIERE	TRANS EN PROVENCE	UZES
VAL D'YERRES -BOUSSY	VALENCIENNES	VALS PRES LE PUY	VANNES
VENETTE	VENISSIEUX	VERDUN -METZ	VERNON
VESOUL	VICHY	VILLABE	VILLEFRANCHE DE ROUE
VILLEFRANCHE S/SAONE	VILLEJUIF	VILLENEUV.ASCQ-FLERS	VILLENEUVE LA GARENN
VILLEURBANNE	VILLIERS EN BIERE	VITROLLES	WASQUEHAL
WITTENHEIM			